

LOUIS-PHILIPPE DE 1830 A 1848.

Il y avait un prince auquel l'adversité n'avait point été sans profit. Eclairé, libéral, ami des arts et des artistes, excellent père de famille, homme d'ordre et d'une grande simplicité de manières, il avait fait élever, dans les collèges, les princes ses fils, soumis, comme nous, aux règles universitaires. Sa popularité, très soigneusement ménagée, empruntait un relief considérable à l'indifférence même de la cour. Sans action sur le gouvernement, il était dans une situation excellente pour profiter de ses fautes. Il avait des promoteurs discrets qui savaient faire ressortir tout ce qu'il y avait d'avantageux pour lui dans un parallèle entre la branche aînée et la branche cadette. Ses antécédents politiques n'étaient pas sans tache, mais Valmy et Jemmapes faisaient oublier certains détails de service en 1810 au chef de l'armée espagnole. Aussi, les craintes inspirées par l'Europe d'une part et la démocratie de l'autre, la grande bonhomie du peuple et la savoir-faire des habiles aidant, Louis-Philippe fut élu roi des Français. Seul, et au point de vue monarchique, il était alors en effet ce que l'on appelle l'homme de la situation.

Tout resta d'abord dans les conditions d'un programme magnifique. Mais quand le nouvel élu eut à choisir entre une politique ferme mais périlleuse vis-à-vis de l'étranger, et le souci de consolider sa dynastie, cette dernière considération subordonna toutes les autres d'une manière absolue. La profonde expérience du monarque du juillet, des hommes et des choses, sa grande sagacité naturelle, sa finesse instinctive aidée d'une façon inimitable, la fermeté du caractère et la souplesse de l'esprit, la fausse bonhomie et les feintes caresses, les théories de Machiavel et la duplicité la plus grande, tout fut dépensé et mis en œuvre pour ce but unique : maintenir l'Europe en paix et consolider le trône.

Maître de l'armée par la Garde Nationale, de celle-ci par une prétendue solidarité d'intérêts et de dangers habilement entrevue, il triompha du parti républicain dans les rues et du parti légitimiste en Vendée. Il sut persuader à la majorité en France qu'il était le sauvegarde de la liberté, à l'Europe qu'il était l'égide de la monarchie. Poursuivant ses projets avec une opiniâtreté inébranlable, il usa à leur service la popularité des hommes les plus éminents du pays, jura, trompa ceux de ses ministres qui prenaient au sérieux cette fiction constitutionnelle que le roi règne sans gouverner, et à la place d'agents responsables et indépendants, il n'eut bientôt plus autour de lui que des familiers aveugles et des commis obéissants.

Les événements de 1840 servirent merveilleusement sa politique. Les fortifications de Paris présentées comme une grande mesure de sécurité nationale, votées par une imposante majorité, exécutées avec une rapidité qui tient du prodige, comblèrent les vœux les plus secrets de son cœur. Il vit dans ces forteresses un frein puissant contre toutes les tentatives des partis, quand c'était en réalité l'événement qui devait endormir sa prudence et tromper ses desseins.

Grâce à l'alliance anglaise longtemps entretenue par des cajoleries personnelles et par celles de son gouvernement, le repos de l'Europe semblait assuré, et les grands conflits internationaux étaient soumis aux décisions d'un congrès pacifique. Persister franchement dans cette voie, c'était compléter un système peut-être sans grandeur pour la France, mais du moins n'engageait pas l'avenir de la dynastie, et ne compromettait point la paix européenne. Mais Louis-Philippe avait sacrifié aux intérêts de sa race et à sa propre popularité et le développement de tous les progrès intérieurs moraux et matériels. Pour l'éventualité fort douteuse de l'accession d'un des siens au trône d'Espagne, il sacrifia l'alliance anglaise et rassembla l'avenir par une nouvelle guerre de succession. Nous n'avons point à revenir sur les mensonges diplomatiques, les menées souterraines, les roueries patentes et secrètes au milieu desquels se consommèrent les mariages espagnols. A partir de ce jour, Louis-Philippe eut dans l'Angleterre une ennemie non déclarée, mais profondément irritée, vigilante sur ses intérêts, patiente pour assurer leur triomphe et toute disposée à prouver ses nouveaux sentiments à la première conjoncture. Les révolutions en Suisse et en Italie fournirent bientôt, au gouvernement britannique un prétexte éclatant. Tandis que la politique de Louis-Philippe ne suit plus ici que des lueurs fausses et se met à la remorque de principes rétrogrades, l'Angleterre sympathise avec les idées libérales et prête son appui à des peuples que la loi des affinités naturelles et les traditions anciennes fessaient incliner vers la France.

Désormais cet astre de Louis-Philippe qui, depuis dix-sept ans, a brillé d'un éclat si vif sur le firmament politique, se termina rapidement pour s'éclipser bientôt dans une comotion terrible. Au dehors, l'affaire espagnole devint un échec aussi lourd qu'embarrassant à justifier, et les affaires italiennes mirent en défaut toutes les prévisions, donneront un démenti à toutes les mesures et mettront à nu toutes les misères du système. Au dedans, après une succession de faits scandaleux, rares même dans les pires annales de l'ancien régime, le corps politique apparut si gangrené et si morbide, que les partisans les plus dévoués de la dynastie commencèrent à craindre et à se désaffectionner.

En ce moment donc le travail latent de l'opinion publique, celui plus rapide des événements extérieurs, tout indiquant à l'habile politique la nécessité d'une volte-face immédiate et d'une modification profonde dans le système et les hommes ayant charge constitutionnelle du gouvernement. Mais le jour des concessions et des revirements à propos est passé ; celui de l'opiniâtreté aveugle et de la force est venu. Louis-Philippe n'a-t-il pas une armée nombreuse et une majorité parlementaire dévouée, la garde nationale n'a-t-elle pas encore l'ordre à défendre, ses intérêts privés à garantir, ses échéances commerciales à payer ? et d'ailleurs, où sont ces partis ? le légitimisme est en pleine léthargie ; la république se meurt de plus en plus derrière le nuage du communisme, le napoléonisme n'est plus qu'un grand souvenir. Ainsi, sur tous les points de l'horizon aucun symptôme menaçant, nul vestige d'opposition et de résistance.

Cette fois cependant, et toujours fidèle à sa politique cauteleuse, le Roi des Français ne marchera pas à son but par des ordonnances brutales comme celles qui perdirent son prédécesseur. Mais le discours de l'adresse contiendra en quatre mots, et une menace et toute la pensée du système. Contre ces quatre mots l'opinion publique et l'opposition parlementaire réagiront énergiquement. A cette énergie, le gouvernement opposera, sur la question des banquets, les moyens de la répression violente. Le conflit ainsi posé n'a plus pour jouisseurs seulement, d'un côté le ministère, de l'autre les coryphées de la réforme. Le peuple descend sur la place publique avec toutes ses passions longtemps comprimées. Ce n'est déjà plus émeute, mais si le pouvoir sait comprendre à temps le péril d'une manifestation enflammée, rapide et irrésistible comme une marée montante, il peut encore être sauvé. Mais non ; le pouvoir oppose ses bataillons et la lutte s'engage. La troupe est tiède et timorée, la garde nationale, ici se montre in éciée, là fraternise avec le peuple. Pour l'armée c'est plus qu'une défection, c'est l'obstacle moral et matériel à toute continuation de lutte. La dynastie est donc vaincue et renversée. Les rues de Paris sont le dernier champ clos de la Royauté, le 24 février est la date de ses dernières funérailles.

LIVRES NOUVEAUX.

IL vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur acier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—AUSI—

Une nouvelle et jolie édition de LA NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

CLOCHES D'ÉGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer. — Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs D. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOGUE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES D'ÉGLISE, dans le goût de celles de l'Égypte, celles qu'Arabes, Grecs, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser à CASIMIR CORNOLLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchise de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicariaire de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que : LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CHEQUES, TRAITS, CONNAISSANCEMENTS, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large !!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'École Napoléon, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent non seulement, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPÉLÉAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 décembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bre. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

LE soussigné ont l'honneur d'annoncer au public, et à leur avis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPÉLÉAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confieront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives ; et les journaux qui échangeant avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

AVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPÉLÉAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROLLAND DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitation, mettent en défi les plus habiles calligraphes.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fautive représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

—AUSI— CROIX DE CHASABLES

EN drap d'or avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

“ Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, noires et de bas prix.

GARNITURES COMPLÈTES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et en Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.)

Noire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-prix et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans le prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROLLAND, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Seurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'enseignement de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices de l'ordre extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on s'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Seurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolastique, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. “ MM. CHAPÉLÉAU & LAMOTHE. “ A L'ÉVÊCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se procurer des Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres franches. J. P. VALADE. PRÉS.

AVIS

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franches de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir :—

1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens ; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme tel depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bûisses dessus construites, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROYALD CHERRIER notaire, Avoué, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qf.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.

On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Description of ad types and their prices. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4. Chaque insertion subséquente, 0 0 10. Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1.

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic. St. Amé, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPÉLÉAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.